

Qu'appelle-t-on banquettes ? Quel est leur rôle ?

A la période automnale, l'herbier de posidonie perd une partie de ses feuilles dont une partie est transportée par les courants sur le rivage.

Il est d'usage d'appeler banquettes ces accumulations de feuilles mortes de posidonie sur les plages, contenant également une quantité plus ou moins importante de sable.

Ces couches alternatives de feuilles mortes et de sable forment un **bouclier protégeant le littoral** en modifiant et atténuant l'action des vagues et limitent par conséquent la dérive du sable et les phénomènes d'érosion.

→ **Les banquettes contribuent au maintien des plages en limitant les risques d'érosion.**

Pour les **plages sujettes au fort dépôt** de posidonie, les analyses effectuées par la D.D.S.S n'ont relevé aucune contamination (d'après la Directive européenne relative à la qualité des eaux de baignade).

→ **La présence des banquettes n'a aucune conséquence sur la qualité des eaux de baignade.**

La posidonie et le droit

Compte tenu de son importance pour la biodiversité et pour la préservation des plages contre l'érosion, **la posidonie est une espèce protégée par plusieurs conventions internationales ainsi qu'en droit interne français.**

→ **Au niveau international**, la posidonie est protégée par la *Convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel en Europe* (1979 modifiée en 1996), par la *Convention de Barcelone relative à la protection des espaces et des espèces en Méditerranée* (1976 modifiée en 1995) et enfin par la *Directive européenne Habitats* (1992).

→ **En France**, l'article L. 411-1 du Code de l'environnement relatif aux espèces protégées dispose que « *la destruction, la coupe, la mutilation, l'arrachage, la cueillette ou l'enlèvement de végétaux de ces espèces, de leurs fructifications ou de toute autre forme prise par ces espèces au cours de leur cycle biologique* » sont interdits.

L'arrêté interministériel du 19 juillet 1988 relatif à la liste des espèces végétales marines protégées précise qu'il « *est interdit, en tout temps et sur tout le territoire national de détruire, de couper, de mettre en vente ou d'acheter et d'utiliser tout ou partie des spécimens sauvages des espèces ci-après énumérées* » dont la posidonie.

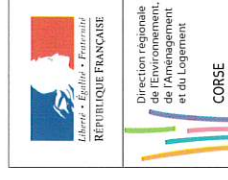
→ **Pour tout renseignement :**

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Tél. 04 95 30 13 70

Office de l'Environnement de la Corse
Dép. Parc Marin International des Bouches de Bonifacio
Tél. 04 95 72 18 77

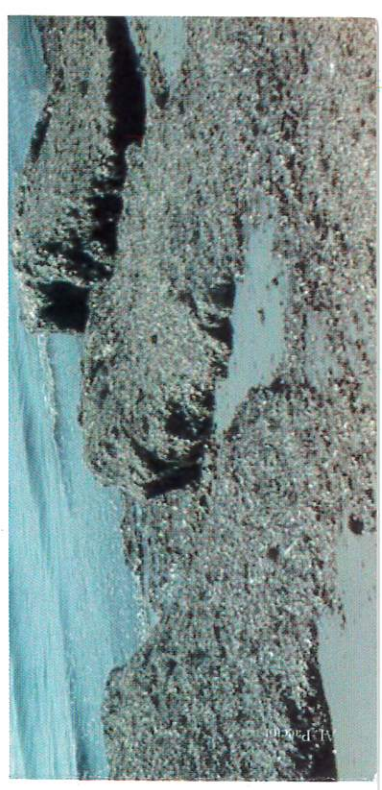
De la mer...

Les banquettes de posidonie



Qu'est-ce que la posidonie ?
Qu'appelle-t-on banquettes ?
Quel est leur rôle ?

... à la plage



Connaissez-vous les banquettes de posidonie ?

Vrai ou faux ?

Ce sont des tas d'algues.

→ Faux, la posidonie est une plante à fleurs dont les feuilles tombent comme celles des arbres. On appelle les amas de feuilles amenées par le courant sur la plage des « banquettes ».

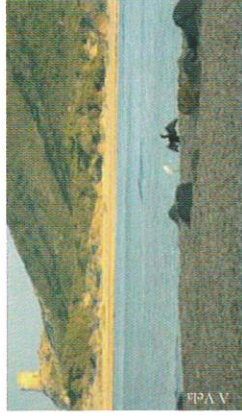
Les banquettes de posidonie sont un signe de pollution.

→ Faux, au contraire, la présence de posidonie témoigne de la bonne santé écologique du littoral.

Elles sont inutiles.

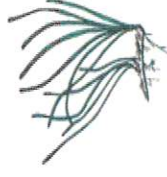
→ Faux, elles protègent la plage contre les tempêtes. Si on les retire, on prend le risque de voir le sable emporté et la plage réduite par l'érosion.

Néanmoins, il existe une demande sociale pour retirer les banquettes, souvent considérées, à tort, comme « sales ».



→ Une meilleure connaissance des banquettes de posidonie conduirait à une plus grande tolérance et à une plus grande confiance envers ces dépôts utiles et naturels.

Qu'est ce que la posidonie ?



La posidonie n'est pas une algue mais une plante à fleurs constituée de faisceaux de feuilles regroupées sur des rhizomes (tiges souterraines).

Elle forme des prairies sous-marines appelées herbiers, se situant juste au dessous de la surface et jusqu'à environ 40 mètres de profondeur. Elle est endémique de la Méditerranée.

→ Une plante essentielle pour la vie

En occupant une superficie de 1 à 2 % des fonds marins, les herbiers abritent près de 25 % de la biodiversité méditerranéenne.

L'herbier constitue la base de la richesse des eaux littorales et exerce plusieurs rôles :

→ Un rôle écologique puisque des milliers d'espèces animales et végétales viennent y trouver refuge ou l'utilisent comme habitat permanent. L'herbier a donc aussi un rôle économique pour la pêche.

→ Un rôle dans la détermination de la qualité des eaux marines car il est très sensible à la pollution. Un bon état de santé de l'herbier de posidonie au large des plages témoigne de la bonne qualité des eaux.

→ Un rôle contre le phénomène d'érosion du littoral puisque les rhizomes retiennent les sédiments dans les fonds marins, les feuilles atténuent l'action des courants et de la houle et enfin les banquettes protègent la plage, notamment des tempêtes.

Le retrait des banquettes

Le retrait des banquettes de posidonie est un acte potentiellement lourd de conséquences dont il faut mesurer les coûts, les risques et les précautions à prendre.

→ Des coûts et des risques

→ Risque de provoquer d'importants phénomènes d'érosion du littoral.

→ Coûts directs (camions, main d'œuvre...) pouvant atteindre 5 000 € pour 100 m de plage.

→ Coûts indirects tels que le besoin de rechargement en sable des plages ou le besoin d'enrochements du fait de l'érosion.

→ Des précautions à prendre

→ Eviter de nettoyer les sites qui accueillent peu de touristes et les plages fragiles qui subissent une érosion.

→ L'enlèvement des banquettes doit s'effectuer le plus tard possible, pas avant le mois de juin.

→ Envisager la remise en place des posidonies à l'automne, après la saison touristique.

→ Réfléchir à une utilisation d'engins qui laissent un maximum de sable et ne dégradent ni le littoral, ni l'arrière-plage.

→ La plage est un milieu naturel fragile autant qu'un atout économique, pensez à long terme préservez l'avenir de la plage.